

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00069
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000491
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Cabinet du Maire et des élus		
Objet	Vœu du Conseil municipal - La Ville de Saint-Etienne exige le maintien d'un service bancaire public de qualité..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

Au cours des 30 dernières années, sous couvert d'une plus grande efficacité du service public, les Gouvernements successifs ont progressivement conduit des politiques ayant pour effet l'affaiblissement des services publics et donc de la qualité de leurs prestations auprès des usagers. De manière imperceptible, année après année, une logique purement comptable s'est substituée aux objectifs traditionnels du service public qui permettent à chacun de bénéficier d'un ensemble de politiques jugées indispensables à la vie de tous les jours et échappant, de ce fait, à une logique purement économique.

La financiarisation progressive de la sphère publique, avec sa logique poussée à l'extrême de recherche des coûts, afin de les éliminer, affaiblit nos services publics réduits à de simples unités devant systématiquement équilibrer leurs comptes, voire dégager des excédents, sans prendre en compte les besoins réels des usagers devenus clients.

La crise sanitaire démontre, au contraire, la nécessité de reconstruire le service public en le modernisant, en l'adaptant aux défis du XXIème siècle et en lui permettant de répondre, efficacement, aux attentes de tous les Français et en reconnaissant aussi le rôle éminent des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, face à cette marchandisation de la sphère publique, la réponse de l'Etat doit être forte et sans concessions et les collectivités attendent du projet de loi 4D qu'il apporte un souffle nouveau à la décentralisation et renforce les services publics. Parmi ces derniers, la Banque de France compte au nombre des services qui tend à disparaître un peu plus jour après jour.

A cet effet, le Conseil Municipal de Saint-Etienne :

- réaffirme son attachement à un service bancaire public de qualité permettant un maillage intelligent et raisonné du territoire national avec ses déclinaisons régionales et départementales. La présence de la Banque de France obéit à cette logique et apporte une expertise de proximité dont tous les usagers, notamment les acteurs économiques, peuvent tirer un profit réel.

- rappelle la nécessité de maintenir une offre réelle en préservant les emplois attachés à ses missions. S'il appartient à la Banque de France de dessiner les contours de ce service bancaire public de proximité, ceci ne peut se faire en diminuant, constamment, les effectifs. Aujourd'hui, dans la Loire, la Banque de France ne compte plus que 37 agents contre une centaine il y a dix ans. Il est évident que toute poursuite de cette politique de réduction des effectifs serait de nature à mettre en péril l'existence de ce service bancaire public. La Ville de Saint-Etienne exprime donc son refus de voir cette politique se poursuivre.

- demande à l'Etat d'assumer ses responsabilités, en tant que garant de l'activité de la Banque de France, de proposer une politique adaptée en mettant des moyens réels et suffisants afin d'assurer des services bancaires publics conformes aux besoins de la Loire, dans son ensemble, et de l'aire économique stéphanoise.

- sollicite les parlementaires de la Loire, au-delà de tous les clivages, afin qu'ils puissent défendre la présence de la Banque de France ainsi que celle de l'ensemble des services publics.

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY ,

M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme
Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU